

Union Cycliste Le Puy en Velay – "Nouveau sociétaire"

Tu auras moins de 16 ans en 2023 !

Tu souhaites faire quelques séances d'essai avec l'UCPV, avant de te décider

Tu peux souscrire une "Licence FFC temporaire – Pass-Accueil-Jeune"

2023 – Licence FFC "Pass-Accueil - Jeune" – (valable 1 mois)

❖ Tu prépares les pièces annexes

○ Photo d'identité

○ Carte d'identité

○ Santé

Questionnaire de santé

(Tu es mineur)

(Tu le complètes et tu le conserves)

"2023-FFC-SANTE-Questionnaire-Santé-Mineurs"

- Si toutes réponses NON = La demande de licence est possible
- Si au moins 1 réponse OUI = Il faut obligatoirement fournir un certificat médical

Certificat médical

(Tu es mineur et un CM est obligatoire ?)

(Tu le fais compléter par un médecin et tu le transmets)

"2023-FFC-SANTE-Certificat-Médical"

- Il doit obligatoirement préciser l'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition

❖ Tu demandes ta Licence à la FFC - (2 possibilités)

Possibilité 1 = Procédure "informatique" (licence FFC)

➤ Tu effectues la transaction informatique de saisie de ta demande, en ligne, sur le site FFC

○ Nouveau licencié FFC : Tu crées ton "Espace personnel licencié "

- Lien : <https://licence.ffc.fr/account/new/>

- Procédures : Tu fais la demande de licence en suivant scrupuleusement la procédure pour une licence "Jeunesse – Pass-Accueil-Jeune"

- Pièces annexes : Tu les télécharges & tu les insères dans ton espace personnel

➤ Tu règles ton paiement (licence FFC), à l'ordre UCPV, par tout moyen à ta convenance

Possibilité 2 = Procédure "papier" (licence FFC)

➤ Tu complètes et tu signes le document "papier" (FFC)

○ Demande de licence FFC : "2023-FFC-Licence-Accueil-DEMANDE"

- Document à compléter & signer puis transmettre à UCPV

➤ Tu joins les pièces annexes

➤ Tu transmets au club les documents et tu règles ton paiement (licence FFC = 20 €), à l'ordre UCPV, par tout moyen à ta convenance

2023 – Licence FFC "Annuelle - Jeunesse" – (valable > 31/12/2023)

A l'issue de ta période d'essai

Tu souhaites continuer ta pratique cycliste avec l'UCPV

Tu peux souscrire une "Licence FFC annuelle", selon ta catégorie d'âge

➤ Tu complètes et signes les documents "papier" (UCPV + FFC)

○ Document demande d'adhésion UCPV : "2023-UCPV-Adhésion-FFC-Licence-DEMANDES"

- Document à compléter & signer

➤ Tu transmets au club le document et tu règles ton paiement global (licence FFC : 57 € - 20 € = 37 €), et ta cotisation associative (60 €) à l'ordre UCPV, par tout moyen à ta convenance

Sources documentaires

○ Fédération Française de Cyclisme : <https://www.ffc.fr/>

○ Union Cycliste Le Puy en Velay (Page Devenir sociétaire UCPV) : <http://unioncyclistelepuy.e-monsite.com/>